

Communiqué de François Baroin

Grâce à notre mobilisation sans faille, la Ville de Troyes, son agglomération et l'ensemble du département vont pouvoir disposer d'outils financiers pour attirer de nouveaux professionnels de santé sur leur territoire. L'Agence Régionale de Santé Grand Est publie en effet ce jour la révision du zonage médical. La Ville de Troyes, son agglomération et une partie du département, initialement exclues de ce dispositif, intègrent les zones prioritaires et très prioritaires. Avec ce nouveau zonage, l'ensemble du département est aujourd'hui soit en ZIP (zone d'intervention prioritaire), soit en ZAC (zone d'action complémentaire).

Dans un courrier d'octobre 2021, puis lors de différentes réunions, j'avais réclamé à l'ARS des modifications de cette carte de zonage pour l'agglomération troyenne, notamment les 9 Quartiers Prioritaires Politiques de la Ville (QPV) de Troyes Champagne Métropole, ainsi que pour le département.

La réalité de notre agglomération et de notre département a été entendue, les collectivités vont pouvoir proposer des aides pour attirer de nouveaux médecins sur leur territoire et les habitants bénéficier ainsi du suivi médical auquel ils ont droit.

Les professionnels de santé qui souhaiteront s'installer au sein de notre agglomération ou de zones du département initialement exclues du dispositif pourront profiter d'aides financières de l'ARS mais également des collectivités, qui n'avaient pas le droit d'en délivrer jusqu'alors. Ces incitations financières vont augmenter l'attractivité médicale et sont donc in fine, garants de l'amélioration du cadre de vie des habitants de notre territoire. La possibilité de se soigner efficacement en proximité de son domicile est en effet un élément majeur guidant le choix des habitants de rester sur un territoire ou de s'y installer.

C'est une avancée très importante pour notre agglomération et l'ensemble du département afin de développer notre politique de santé, notamment par des projets comme le Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale (PUSIM) qui va pouvoir intégrer l'arrivée de nouveaux professionnels de santé.

La santé est un enjeu majeur pour l'attractivité de notre ville, de son agglomération et de l'ensemble du département ainsi que pour le cadre de vie de nos habitants. Cette révision du zonage est une excellente nouvelle pour le territoire.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr